



Le 4 décembre 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### « Nous ne voulons pas supprimer les Départements »

Avec ces quelques mots, la Ministre chargée de la cohésion des territoires, Jacqueline GOURAULT, a confirmé l'abandon du projet de suppression des Départements franciliens.

A l'occasion d'une réunion autour des Ministres BORNE et GOURAULT, en présence du Préfet de Région, les représentants des 7 Départements franciliens et de la Ville de Paris ont pris connaissance de cette information capitale après plus d'une année d'incertitudes quant au devenir des services publics départementaux.

Cet abandon résulte – nous en sommes convaincus - de la mobilisation des habitants, des Maires, des agents départementaux et des élus des 7 Départements franciliens.

Ce dossier clos, les Départements franciliens poursuivent leur travail concret en faveur d'une plus grande solidarité territoriale. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'établissement public interdépartemental, gestionnaire d'un fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental de 150 millions d'euros, sera en place. Il s'agit d'une mesure concrète face aux inégalités dans notre région, une réponse 100% départementale, sans injonction de l'Etat, ni usine à gaz.

#### **Les Départements franciliens : bouc émissaires ?**

Toutefois, nous restons inquiets quant aux ressources des collectivités et singulièrement celles des Départements. Les contraintes budgétaires imposées aux Départements atteignent un niveau record : il ne faudrait pas que le poids de ces contraintes vienne compromettre – sous une autre apparence - l'avenir des Départements. Ces contraintes inédites constituent désormais la menace la plus forte contre les politiques publiques originales que nous défendons.

Vendredi dernier, au cours de cette réunion présidée par le Préfet CADOT, le Gouvernement a tenté de prélever à nouveau les ressources départementales... pour financer le projet d'intérêt national, porté par un établissement public d'Etat : le Grand Paris Express !

Unanimement, les 8 Départements franciliens ont rejeté cette proposition. Animée par une volonté de dialogue et d'apaisement, la ministre Jacqueline GOURAULT a été attentive aux demandes des collectivités. En réponse, les collectivités formuleront prochainement des propositions concrètes qui épargneront les ménages.



Yvelines  
Le Département



### **Contacts presse**

-Muriel HOYAUX – Conseil départemental des Hauts-de-Seine / 06 66 58 77 35  
[mhoyaux@hauts-de-seine.fr](mailto:mhoyaux@hauts-de-seine.fr)

-Shauna GREW – Conseil départemental de l'Essonne / 06 77 01 89 92  
[sgrew@cd-essonne.fr](mailto:sgrew@cd-essonne.fr)

-Patrick HERVY – Conseil départemental du Val-de-Marne / 06 32 54 57 93  
[patrick.hervy@valdemarne.fr](mailto:patrick.hervy@valdemarne.fr)

-Fabrice MADOUAS – Conseil départemental des Yvelines / 07 62 85 29 06  
[fmadouas@yvelines.fr](mailto:fmadouas@yvelines.fr)

-Guillaume TALLON – Conseil départemental de Seine-et-Marne / 01 64 14 70 85 / 06 79 38 52 96  
[guillaume.tallon@departement77.fr](mailto:guillaume.tallon@departement77.fr)

-Antoine DELANGRE-MARINI – Conseil départemental de Seine-Saint-Denis / 06 79 89 83 29  
[adelangremarini@seinesaintdenis.fr](mailto:adelangremarini@seinesaintdenis.fr)

-Guillaume TESSIER – Conseil départemental du Val d'Oise / 07 84 39 09 10  
[guillaume.tessier@valdoise.fr](mailto:guillaume.tessier@valdoise.fr)